

Le pharmacien : un membre important de l'équipe de soins de l'arthrite

De plus en plus, les gouvernements provinciaux d'un peu partout au Canada souhaitent que les pharmaciens s'impliquent plus dans les soins de santé primaires. Et les consommateurs, aux prises avec des délais interminables pour voir un médecin, se tournent de plus en plus vers leur pharmacien, non seulement pour des conseils sur la maladie en général, mais également pour des services de santé de première ligne.

Dans ce numéro du Mensuel JointHealthTM, le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) examine la prestation des soins de santé qui ferait une plus grande place aux pharmaciens.



donner des conseils sur d'autres traitements non médicamenteux.

À la différence du médecin, le pharmacien n'a pas les détails de vos antécédents médicaux ni la formation pour établir un diagnostic ou prendre une décision concernant votre traitement, mais il joue un rôle croissant dans le maintien de votre santé. Récemment, les pharmaciens ont obtenu la responsabilité d'administrer les vaccins. À l'avenir, leur rôle pourrait évoluer vers le diagnostic. Bien que le pharmacien n'aurait pas le dernier mot en matière de diagnostic, il pourrait faire du dépistage et, selon le résultat, adresser le patient au professionnel de la santé approprié.

Dans l'optique d'un tel changement dans l'environnement des soins de santé, il est important de prendre le temps d'établir de bonnes relations avec votre pharmacien du coin. Parlez-lui de votre forme d'arthrite et donnez-lui une liste à jour des médicaments que vous prenez afin de vous assurer que vous prenez bien les bons médicaments et de façon appropriée. À titre de membre de votre équipe de soins, le pharmacien consultera votre médecin, si nécessaire, à propos des médicaments prescrits à votre intention, s'assurant que tous les membres de l'équipe connaissent toute affection préexistante dont vous pouvez souffrir ou sachent quels sont les médicaments que vous prenez.

Consultation avec votre pharmacien

Consulter avec attention et régularité votre équipe de soins de santé, qui comprend votre pharmacien, constitue une étape importante pour la protection de votre santé. Œuvrant dans la collectivité, autant en officine qu'en hôpital, les pharmaciens sont des professionnels spécifiquement formés pour préparer et dispenser les médicaments prescrits par les médecins.

Dans le contexte actuel où obtenir un rendez-vous chez le médecin peut prendre des mois, les patients ayant besoin de conseils dans l'intervalle s'adressent au pharmacien, plus disponible et œuvrant à deux pas de chez-eux. À titre de premier point de contact, le pharmacien peut fournir des renseignements à propos de la posologie, des interactions et des effets secondaires d'un médicament prescrit ou en vente libre, et



Arthritis Consumer ExpertsTM

1228 Hamilton Street, Bureau 200 B
Vancouver, C.-B. V6B 6L2
t: 604.974.1366
f: 604.974.1377

e: feedback@jointhehealth.org
www.jointhehealth.org

ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

© ACE Planning & Consulting Inc. 2012

Entretien avec le Dr Carlo Marra

Le Dr Carlo Marra détient un baccalauréat ès sciences en pharmacie, un doctorat en pharmacie et un doctorat en épidémiologie. Ses nombreuses fonctions comprennent :

- Chercheur scientifique en pharmacoépidémiologie, Centre canadien de la recherche sur l'arthrite
- Professeur agrégé et directeur du groupe CORE (Collaboration for Outcomes Research Evaluation) de l'Université de la Colombie-Britannique, faculté des Sciences pharmaceutiques
- Chercheur scientifique au CHEOS (Centre for Health Evaluation and Outcome Sciences) de l'Institut de recherche en santé Providence de l'Université de la Colombie-Britannique, campus de Vancouver.



Arthrite et pharmacie

Fait : une personne sur six de plus de quinze ans souffre d'une forme d'arthrite.

Fait : quelqu'un se présentant chez le pharmacien et se plaignant de douleurs articulaires souffre vraisemblablement d'arthrose.

Fait : les médicaments contre l'arthrite constituent l'une des classes de médicaments d'ordonnance les plus vendues, les modificateurs de la réponse biologique (utilisés pour les formes inflammatoires de l'arthrite) étant particulièrement dispendieux.

Par conséquent, les personnes atteintes d'arthrite représentent pour la pharmacie une vaste clientèle. Et pour les ministères de la santé provinciaux, l'arthrite entraîne des dépenses importantes.

Le besoin de former des pharmaciens sur l'arthrite est un message important que le comité ACE s'efforce de communiquer aux pharmaciens et aux responsables gouvernementaux en santé. Il est logique et économiquement rentable pour les deux parties de s'assurer que les pharmaciens reçoivent une formation sur l'arthrite. Mais le plus important, c'est que cette évolution du rôle du pharmacien améliorera le pronostic en santé.

Le rôle futur du pharmacien

Les pharmaciens disposent du potentiel nécessaire pour prendre une part active dans le traitement, axé sur le patient, des maladies musculosquelettiques. Au moment où les gouvernements provinciaux partout au Canada sont à redéfinir le rôle du pharmacien dans le système de santé, ils doivent prendre en considération la prévalence élevée de l'arthrite, les incohérences dans sa gestion et son impact sur les personnes et la société. À la lumière de ces préoccupations, de nouveaux programmes pourraient être développés qui refléteront l'évolution du rôle des pharmaciens dans les soins de santé.

Une nouvelle réglementation a entraîné l'augmentation des responsabilités et un rôle plus étendu des pharmaciens et a modifié leur façon d'interagir avec les patients. Pour avoir une idée de l'impact de ces changements sur les patients arthritiques, nous nous sommes entretenus avec le Dr Carlo Marra, chercheur scientifique au Centre canadien de la recherche sur l'arthrite (CCRA).

Q. Parlez-nous de vos recherches.

R. Mon groupe réalise une variété d'études épidémiologiques et d'économie de la santé. Partout au Canada, la réglementation a donné des pouvoirs accrues aux pharmaciens. Notre travail est donc centré actuellement sur l'évaluation de certaines de ces politiques et leur impact sur les pronostics de santé des patients et la perception du public, sur la participation du public et celle du pharmacien. Nous réalisons également quelques études d'intervention. Par exemple, en ce qui concerne l'arthrose, nous avons effectué quelques études sur la façon dont les pharmaciens peuvent dépister l'arthrose du genou et le type d'intervention qu'ils peuvent enclencher au niveau de la pharmacie lorsqu'ils font face à un patient qui n'a jamais reçu de diagnostic d'arthrite. Ces interventions peuvent comprendre la référence à un médecin de première ligne et à un physiothérapeute de même que l'amélioration de l'utilisation des médicaments pour soulager la douleur.

Q. Où peut-on trouver plus d'information sur vos recherches ?

R. Le site Web du Centre canadien de la recherche sur l'arthrite est l'un des endroits à privilégier puisque toutes nos études y sont accessibles, dans un format convivial.

Q. Quels sont les renseignements et services qu'un pharmacien peut offrir ?

R. Les gens voient le pharmacien de leur quartier environ sept fois plus souvent que leur médecin de soins primaires. Les pharmacies sont bien situées, dans un environnement idéal, à proximité des gens qui s'y rendent pour une variété de raisons et... le stationnement est habituellement gratuit. Le pharmacien est un professionnel particulièrement indiqué pour les personnes arthritiques qui se rendent fréquemment à la pharmacie pour s'y procurer des AINS en vente libre, de l'acétaminophène (comme du Tylenol®), des attelles et bien d'autres produits. Ils ont donc tendance à voir fréquemment leur pharmacien.

Et la nouvelle réglementation a attribué de nouveaux rôles aux pharmaciens. Par exemple, dans plusieurs provinces partout au pays, le pharmacien peut faire des injections. Il lui est donc possible de s'occuper de l'immunisation et d'administrer plusieurs vaccins, dont celui contre la grippe et le vaccin antipneumococcique, sans l'obligation pour le patient de présenter une ordonnance. Pour les personnes souffrant



Saviez-vous qu'il y a moins de 400 rhumatologues pour les 4,6 millions de Canadiennes et Canadiens atteints d'arthrite ?

Ajoutez cette troublante statistique au fait que le médecin de famille a une formation de moins de 12 heures sur l'arthrite à l'école de médecine et souvent peu ou pas pendant ses études post-universitaires, et vous obtenez un grand vide en matière de diagnostic, de traitement et de gestion de l'arthrite.

La formation des pharmaciens sur l'arthrite peut venir combler ce vide. Les pharmaciens peuvent utiliser leurs compétences actuelles et en acquérir facilement de nouvelles afin d'augmenter leur rôle thérapeutique et valoriser encore plus la visite à l'officine. Un pharmacien sera alors en mesure d'engager un dialogue constructif avec sa clientèle arthritique concernant ses défis de santé particuliers, ce qui est essentiel dans l'établissement de relations à long terme qui faciliteront la gestion appropriée des médicaments et amélioreront la qualité de vie des patients.

d'une maladie chronique, c'est évidemment une amélioration importante.

Q. Quel rôle le pharmacien peut-il jouer dans le diagnostic de l'arthrite ?

R. Pour une variété de problèmes de santé liés à l'arthrite, le pharmacien peut jouer un rôle central dans le dépistage et la référence au professionnel de la santé approprié qui peut alors établir un diagnostic définitif. Mon groupe de recherche a mis au point un questionnaire extrêmement précis que le pharmacien pourrait utiliser dans le dépistage et l'identification de l'arthrose du genou. Et bien que son évaluation dans le cadre d'une officine ne soit pas terminée, l'application ArthritisID PRO pour iPhone constitue un autre outil de dépistage potentiel de l'arthrite inflammatoire et non inflammatoire. Le pharmacien pourrait tenir des cliniques musculosquelettiques pour les patients se plaignant de douleurs articulaires et utiliser les outils de dépistage pour faire le triage et diriger les patients vers d'autres secteurs de soins. Non seulement cette façon de faire contribuerait-elle à identifier rapidement les maladies, mais elle aiderait également à désengorger les bureaux de médecin de soins primaires, toujours très occupés.

Bien qu'ils puissent se charger de ces nouvelles fonctions compte tenu de leur accessibilité, il est important pour les pharmaciens de maintenir le contact avec les professionnels de la santé de soins primaires et autres fournisseurs de soins de santé. Cela formerait un petit réseau efficace de professionnels de la santé œuvrant de concert à améliorer les résultats pour le patient et à réduire les coûts.

Le PNSA à la Conférence nationale de l'Association des pharmaciens du Canada

Dans le cadre du Programme de sensibilisation à l'arthrite (PNSA), le comité ACE et d'autres partenaires du programme ont participé à la Conférence nationale de l'Association des pharmaciens du Canada qui se tenait à Whistler, en C.-B., du 1^{er} au 4 juin 2012. Cette conférence nationale est le rassemblement annuel des pharmaciens canadiens et d'autres professionnels de la santé connexes au secteur pharmaceutique. La conférence fut une excellente occasion de présenter le PNSA à plus de 450 délégués de partout au pays, impliqués dans toutes les sphères de la pratique de la pharmacie.

Au kiosque du PNSA, les délégués pharmaciens ont eu l'occasion de faire l'essai de l'application ArthritisID PRO qu'ils pourraient potentiellement utiliser comme outil de dépistage et pour engager la conversation avec les personnes arthritiques. Ils ont également pu se renseigner sur le Réseau de diffusion sur l'arthrite (RDA) lancé récemment et accorder des entrevues avec les correspondants du RDA. Voyez ces entrevues à votre prochaine visite sur le site du RDA à arthritisbroadcastnetwork.org.

Q. Est-il nécessaire d'accroître les connaissances des pharmaciens et autres professionnels de la santé en matière d'arthrite ?

R. Compte tenu de l'existence de plus de cent formes d'arthrite et de la prévalence élevée de cette maladie, il y a un réel besoin chez la plupart des professions de santé généralistes d'augmenter la formation dans le domaine de l'arthrite. Nous tenons des événements de formation continue dans le domaine de l'arthrose et de l'arthrite inflammatoire. D'autres entreprises et compagnies pharmaceutiques lancent des événements de formation médicale continue spécifiquement conçus pour les pharmaciens afin de parfaire leurs connaissances sur l'arthrite inflammatoire et les spondylarthropathies. On a donc recours à un éventail de mécanismes. Toutefois, il reste beaucoup à faire et beaucoup d'autres programmes à mettre sur pied. L'intégration du pharmacien au circuit éducatif est cependant essentielle pour l'évolution de son rôle dans la prestation de soins de ce type de patients.

Q. Le pharmacien peut-il se charger de tâches

supplémentaires pour atténuer les coûts du système de santé ?

R. Le pharmacien en sait long sur les médicaments qu'il tient dans son officine : leur mode d'emploi, leur efficacité, leur toxicité et quoi surveiller exactement. Il peut fournir au patient tous les renseignements particuliers à un médicament, les indices à surveiller, à savoir si le médicament est efficace, s'il cause des dommages, comment et quand le prendre, les conséquences de l'oubli d'une dose, en fait, tous les conseils d'usage entourant ces questions précises. Il peut également répondre à quantité de questions non liées aux médicaments et orienter les personnes vers les thérapies non médicamenteuses appropriées. L'information qu'il peut fournir n'est pas limitée aux seuls médicaments. En effet, sa formation en thérapies non médicamenteuses lui permet de référer un patient au professionnel de la santé approprié comme le physiothérapeute, l'ergothérapeute ou le diététiste. Bref, en plus d'être en mesure de référer des patients, il peut répondre à quantité de questions au niveau pharmaceutique.



Saviez-vous que vous avez votre mot à dire dans le processus d'évaluation des médicaments au Canada ?

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) accepte régulièrement des commentaires sur les médicaments sous évaluation. Si vous avez utilisé un médicament dans votre plan de traitement ou pris soin de quelqu'un qui l'a utilisé, vous pouvez fournir vos opinions et expériences dans le cadre de l'évaluation du médicament.

Le PCEM, qui est partie intégrante de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS), s'occupe de l'évaluation des données probantes cliniques et des données pharmacoéconomiques relatives aux médicaments et fournit des recommandations relatives aux listes de médicaments couverts et aux régimes d'assurance-médicaments publics au Canada (à l'exception du Québec). Afin de l'aider dans la formulation de ses recommandations, le PCEM accepte l'apport de groupes de patients comme le comité ACE. Si vous désirez communiquer votre opinion au sujet d'un médicament qui s'engage dans le processus d'évaluation, contactez le comité ACE par la poste, par téléphone ou par courriel :

Comité ACE (Arthritis Consumer Experts)
200B - 1228 Hamilton Street,
Vancouver, C.-B. V6B 6L2
604-974-1366
info@jointhealth.org

Pour en savoir plus à propos de la

communication d'opinions et commentaires au PCEM et pour savoir quels médicaments sont actuellement évalués pour révision, visitez le <http://bit.ly/ACMTSretroaction>

En Colombie-Britannique, les patients, les soignants et les groupes de patients peuvent communiquer leurs opinions au ministère de la santé par le truchement d'un site Web appelé « Your Voice ». Sur ce site, il est possible d'acheminer directement vos commentaires en répondant à un questionnaire en ligne. Mais si vous le préférez, contactez le comité ACE lorsqu'un médicament contre l'arthrite entreprend le processus d'évaluation et nous serons à même de communiquer votre opinion dans le cadre du groupe de patients.

Ces apports sont évalués par le Conseil des médicaments qui recommande l'ajout ou non du médicament à la liste des médicaments remboursés et selon quels critères. Le régime public de la C.-B. prend alors la décision d'ajouter ou non le médicament à sa liste, selon les recommandations et les ressources disponibles. Les politiques et les plans déjà en place sont des facteurs importants dans le processus de prise de décision.

Pour en savoir plus à propos de la communication d'opinions et commentaires au PCEM et pour savoir quels médicaments sont actuellement évalués pour révision, visitez le <http://bit.ly/YourVoiceBC>

Arthritis Consumer Experts (ACE)

Qui nous sommes

Arthritis Consumer Experts (ACE) offre aux Canadiens et Canadiennes atteints d'arthrite une formation fondée sur la recherche, une formation en sensibilisation à l'arthrite, un lobby influent et de l'information. Nous aidons les personnes vivant avec n'importe quelle forme d'arthrite à prendre en charge leur maladie et à prendre part au processus décisionnel concernant la recherche et les soins de santé. Les activités d'ACE sont orientées par les membres et dirigées par des personnes atteintes d'arthrite, d'éminents professionnels de la santé et le Conseil consultatif d'ACE. Pour en savoir plus sur ACE, rendez-vous à www.jointhehealth.org

Principes directeurs et reconnaissance de financement

Les soins de santé constituent un droit de la personne. Ceux qui oeuvrent dans le domaine des soins de santé, surtout s'ils peuvent tirer profit de la maladie d'autrui, ont la responsabilité morale d'examiner les actes qu'ils posent et leurs conséquences à long terme et de s'assurer que tous en bénéficient. Ce principe équitable devrait être adopté par le gouvernement, les citoyens et les organismes à but lucratif et à but non lucratif. Il est une quasi-nécessité et le meilleur moyen de contrebalancer l'influence d'un groupe particulier. ACE réinvestit tout profit provenant de ses activités

dans ses programmes de base pour les Canadiens et Canadiennes vivant avec l'arthrite. Pour séparer totalement son programme, ses activités et ses opinions de celles des organisations qui soutiennent financièrement son travail, ACE respecte les principes directeurs suivants :

- ACE demande uniquement des subventions sans restrictions à des organismes privés et publics pour soutenir ses programmes de base.
- Aucun employé d'ACE ne reçoit des titres participatifs d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la santé ni ne profite d'un appui non financier fourni par une telle organisation.
- ACE divulgue toutes les sources de financement de toutes ses activités.
- Les sources de tout le matériel et de tous les documents présentés par ACE sont fournies.
- Libre de toute préoccupation ou contrainte imposée par d'autres organisations, ACE prend position sur les politiques de santé, les produits et les services en collaboration avec les consommateurs atteints d'arthrite, le milieu universitaire, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.
- Les employés d'ACE ne participent jamais à des activités sociales personnelles avec des organisations qui appuient ACE.
- ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

Remerciement

ACE remercie l'Arthritis Research Centre of Canada (ARC) d'avoir effectué la révision scientifique de JointHealth™.



Reconnaissance de financement

Au cours des 12 derniers mois, le comité ACE a reçu des subventions sans restrictions de la part de : Laboratoires Abbott Ltée, Amgen Canada, AstraZeneca Canada, Bristol-Myers Squibb Canada, Centre de recherche sur l'arthrite du Canada, GlaxoSmithKline, Hoffman-La Roche Canada Ltée, Instituts de recherche en santé du Canada, Merck & Co Canada, Novartis Canada, Pfizer Canada, Sanofi-aventis Canada Inc, Takeda Canada, Inc., et UCB Canada Inc. ACE a également reçu des dons privés provenant des membres de la collectivité arthritique (personnes souffrant d'arthrite) de partout au Canada. Le comité ACE remercie ces organismes privés et publics de même que les membres de la collectivité arthritique pour leur soutien.

Décharge

Les renseignements contenus dans le présent bulletin ne sont fournis qu'à titre informatif. Ils ne doivent pas être invoqués pour suggérer un traitement pour un individu particulier ou pour remplacer la consultation d'un professionnel de la santé qualifié qui connaît les soins médicaux dont vous avez besoin. Si vous avez des questions sur les soins de santé, consultez votre médecin. Vous ne devez jamais vous abstenir de suivre l'avis d'un médecin ou tarder à consulter un médecin à cause de ce que vous avez lu dans le présent bulletin ou tout autre bulletin.


Arthritis Consumer Experts™
1228 Hamilton Street, Bureau 200 B Vancouver, C.-B. V6B 6L2

